

Onglerie et esthétique au Centre de vie intergénérationnel



Aurélia a très bien aménagé sa petite arcade.

Depuis le 26 novembre 2018, une petite arcade commerciale située à l'intérieur du bâtiment de logements du Centre de vie intergénérationnel est ouverte au public. Destinée à des soins à la personne, elle est occupée par une jeune esthéticienne, Aurélia Boschmans.

Depuis le lundi 26 novembre 2018, six jours sur sept, Aurélia Boschmans accueille les personnes, femmes et hommes, qui veulent s'offrir des soins des ongles, du regard ou du visage à "L'Instant d'Auré", au 302 route de St-Julien.

Si l'espace est occupé pour la première fois, c'est aussi une première pour Aurélia, qui développe là son activité en tant qu'indépendante. « Je me suis formée à l'esthétique à Carouge, puis j'ai travaillé pendant deux ans dans l'institut de soins de l'école », explique cette jeune femme de 24 ans.

Par hasard, elle tombe sur l'annonce

de location de cette arcade de 35 m². « Je l'ai visitée, et cela a été le coup de cœur, autant pour le lieu que pour l'esprit du lieu », assure Aurélia. Elle décide alors de se lancer dans une nouvelle aventure professionnelle, avec le soutien de son grand-père et d'une tante.

De Perly-Certoux, elle ne connaît pas encore grand-chose, mais se réjouit du contact qu'elle pourra nouer avec les habitants de la commune, dans le cadre du développement de son activité.

*Retrouvez Aurélia sur Instagram :
#linstantdaure
ou par tél. 079 896 43 36*

EDITO

La commune lancera cette année les travaux d'élaboration de deux plans de site pour les villages de Perly et de Certoux, une démarche qui prendra au minimum 15 mois.



Rappelons que cet instrument consiste à élaborer des plans et des réglementations destinées à déterminer a) les mesures propres à assurer la sauvegarde ou l'amélioration des lieux, comprenant notamment le maintien de bâtiments existants; b) les conditions relatives aux constructions, comprenant leur implantation, gabarit, volume, aspect, destination; c) les cheminements ouverts au public ainsi que les voies d'accès à un site ou à un point de vue; d) les réserves naturelles.

La procédure d'établissement de ces plans de site permettra aux autorités communales et aux habitants de se déterminer, avec l'aide de mandataires spécialisés et en collaboration avec la Commission des Monuments et des Sites, sur les éléments dignes de protection situés sur notre territoire et la manière dont nous entendons assurer cette protection. La commune disposera ainsi d'un outil lui permettant de défendre sa position dans le cadre de demandes d'autorisations de construire concernant la préservation du patrimoine. Cet outil facilitera l'élaboration des projets des propriétaires et promoteurs qui connaîtront les règles qui doivent être respectées.

Le Conseil Municipal a accepté la réalisation des plans de site en mars 2017 et cette volonté a été retranscrite dans notre Plan directeur communal qui vient d'entrer en force.

Ce projet entre dans un des objectifs constant de vos autorités qui guide ses actions, celui d'assurer aux habitants de la commune le maintien ou le développement d'un cadre de vie dans lequel ils pourront continuer à s'épanouir et jouir d'une excellente qualité de vie.

Je profite de cette édition de début d'année pour vous transmettre les vœux de vos autorités pour que cette nouvelle année réponde à tous vos souhaits.

*Fernand Savigny
Conseiller administratif délégué
à l'Aménagement, Urbanisme,
Plan directeur et Mobilité*

Sommaire

Dossier : l'aide au développement

apportée par la commune

p. 2

Les écoliers écrivent au maire... en 1953

p. 3

Pompiers : nouveau commandant

p. 4

Inauguration de la caserne, Escalade,

Noël : nos pages photos

pp. 3-6

dossier Social

Comment la commune contribue à l'aide au développement

Chaque année, environ 200 dossiers de demandes d'aide au développement sont examinés par les membres de la commission des Affaires sociales. Sa présidente, Mme Simone Bowman, explique comment cette analyse est conduite. La population de Genève, voire de la Suisse, mais aussi à l'étranger, par exemple en Inde ou à Haïti, bénéficie ainsi de l'aide de Perly-Certoux.

La Commission a disposé de CHF 45'000.- inscrit au budget pour cette aide en 2018. « Nous allouons CHF 40'000.- à des projets et gardons en réserve CHF 5000.- pour des situations ponctuelles ou d'urgence qui pourraient survenir avant la fin de l'année, souvent portées par la Chaîne du Bonheur, explique Mme Bowman. En 2018, le tsunami en Indonésie et l'action Cœur à cœur d'aide à l'enfance en Suisse se sont partagés à égalité cette aide d'urgence. »

« Les associations qui adressent une demande de subvention doivent impérativement avoir leur siège à Genève pour que nous entrions en matière, explique Mme Bowman, même si elles déploient leur activité ou apportent leur aide ailleurs qu'à Genève. »

Deux tiers du soutien à Genève

Concernant les projets, la Commission réserve deux tiers de son budget à des projets dont les bénéficiaires sont situés sur le territoire genevois ou suisse et un tiers à des projets dont les bénéficiaires se situent à l'étranger. « Dans ce contexte, nous soutenons de manière récurrente deux institutions genevoises, la Fondation Partage et la Fondation Colis du Cœur dont les actions sont ciblées sur le territoire cantonal. Celles-ci ont reçu CHF 2'500.- chacune en 2018. »



La Fondation Partage bénéficie d'un soutien régulier de la commune

La Commission se refuse de saupoudrer le montant inscrit au budget, et donc l'aide communale, sur l'ensemble des dossiers reçus : « L'apport de la commune ne serait pas très efficace si les 200 entités demandeuses recevaient chacune CHF 200.-, souligne Mme Bowman. Notre proposition d'aide se base sur notre conviction de l'utilité d'un projet et de la qualité de son suivi, ainsi que sur l'assurance que le soutien financier accordé apportera une réelle contribution à la réalisation du projet. A titre d'illustration, depuis trois ans, nous accordons un soutien à une ONG active dans la reconstruction de villages au Népal, à la suite du tremblement de terre de 2015. Nous suivons également Kombit, une association active en Haïti pour aider les victimes du

passage de l'ouragan Matthew. »

La commission apprécie aussi les projets portés par des jeunes pour d'autres jeunes. « Ces échanges sont toujours gagnants-gagnants », indique Mme Bowman. « Nous sommes ouverts aussi, pour de petits montants, à soutenir, par exemple, des travaux de maturité en lien avec une ONG. »

Aide aux victimes de violence

La Commission tient depuis 2006, avec l'appui de l'administration communale, un tableau des aides accordées par la commune, de manière à suivre ses actions. En 2018, elle a soutenu 21 dossiers ou projets, avec un coup de cœur pour le Ruban Blanc qui a reçu CHF 4'000.- pour une campagne visant à lutter contre les violences dont les femmes sont victimes.

Pour la Commission, il n'y a pas de petits ou grands dossiers. « Nous apprenons à lire entre les lignes et à détecter un très bon projet dans un dossier mal présenté, ou à écarter un très joli dossier qui ne propose rien de concret », précise Mme Bowman.

Une compétence développée par les Conseillers municipaux membres de la commission, qui assure que l'aide au développement de la commune est bien distribuée.

conseils et prestations de la Fédération genevoise de coopération pour soutenir des dossiers dont l'analyse et la validation sont confiées à cette Fédération. « Dans notre petite commune, cette approche n'a pas été retenue, chaque membre de la commission ayant à cœur de faire cet important travail d'évaluation », conclut Mme Bowman.

Le processus d'évaluation

S'agissant de l'aide au développement, notre commune a inscrit dans son budget 2018 une ligne budgétaire destinée à ce but social, dont l'utilisation est décidée par le Conseil municipal sur la base de rapports de la Commission des affaires sociales.

Ces rapports contiennent des propositions de soutien basées sur une analyse rigoureuse des dossiers et demandes reçues par la commune.

Les rapports de la Commission soumis au Conseil municipal ont toujours été acceptés à l'unanimité.

Des communes recourent parfois aux

Ca s'est passé à Perly-Certoux

Davantage de photos sur www.perly-certoux.ch/fr/photos



Thais et Jenna

Aaron en chat noir

Jonathan en marmite

La soupe était signée Patrick Ricca, de Certoux Bouge

Nayar en Chaperon rouge

Alexis le dragon et Ilian le papillon

Florian a réalisé son costume de personnage de jeu vidéo lui-même!

Qui reconnaît David Bédert, président du FCPC ?

Escalade

Foule pour la Fête de l'Escalade de l'école, ce vendredi 7 décembre ! Certoux Bouge était aux commandes de la soupe et de l'animation, avec l'appui de l'Apertoux pour les maquillages. Petit tour d'horizon des plus beaux déguisements de cette édition 2018.

La Reine des Neiges a inspiré nos patrouilleuses scolaires.



Inauguration de la caserne des sapeurs-pompiers

Il y avait du monde, samedi 10 novembre 2018, à la caserne commune des sapeurs-pompiers des C^{es} de Perly-Certoux et de Bardonnex.

Les Autorités communales des deux communes, ainsi que le Conseiller d'Etat Pierre Maudet, en charge de la sécurité, et les représentants des services cantonaux et communaux du feu et de la sécurité, étaient réunis pour saluer ce qui est aussi quelque chose de rare à l'échelle genevoise : le rapprochement de deux compagnies de sapeurs-pompiers volontaires dans un même bâtiment.

Une belle cérémonie suivie d'un apéritif convivial, comme il se doit !



Les élus des deux communes au premier rang.



Christian Gorce, Maire et Mauro Tessari, commandant, qui a initié ce projet de caserne partagée.



Christophe Marti, architecte de MaS architectes Sàrl qui a réalisé le bâtiment.



Ci-dessus : les Conseillers municipaux Christian Cheyroux, Geneviève Maytain, Ivan Martignoni et René Gisiger.

Ci-dessous : la compagnie de Perly-Certoux et deux de ses sapeuses-pomprières.



Le ruban est coupé sous le regard de Pierre Maudet, Conseiller d'Etat.



Davantage de photos sur
www.perly-certoux.ch/fr/photos



Rencontre impressionnante avec le Père Noël.



Esteban et son frère dégustent la fondue !



Pâtisseries, vin chaud et soupe, le trio gagnant !



Noël au village

Les Autorités souhaitent depuis toujours que Noël se fête ensemble. Plusieurs associations mettent donc la main à la pâte pour offrir soupe, fondue et vin chaud, tandis que les écoliers chantent Noël pour tous. Une très belle fête chaleureuse!



Escalade du Conseil municipal



La séance du Conseil municipal la plus proche de la date de l'Escalade est traditionnellement suivie d'une marmite. Sous l'impulsion du président Christian Cheyroux, les conseillers et conseillères ont entonnés le Cé qué l'Aïno.



Bénédicte de Raemy, benjamine, brise la marmite avec Raphaël Prina, l'aîné du Conseil.

Plus de 300 convives accueillis au Noël des seniors



On pourrait croire que même Chalande s'était joint au repas !



Le discours du maire, au nom des Autorités, ouvre officiellement la soirée.



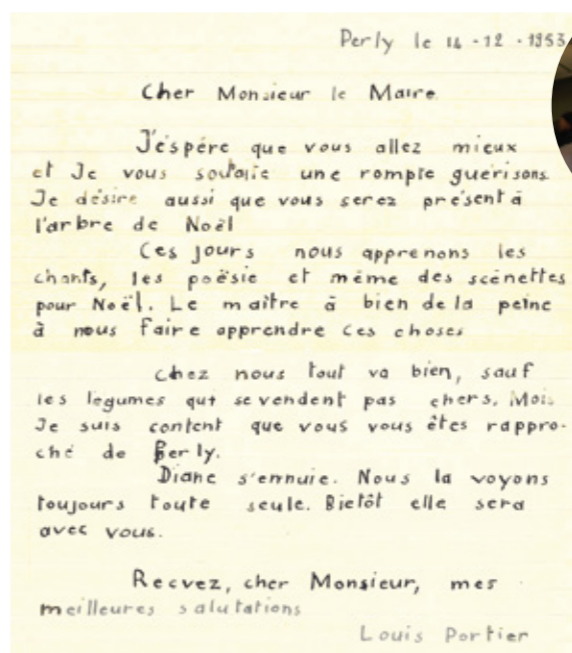
Roger Alain, ventriloque, assurait l'animation.

«Noël sans vous, mais Noël avec vous quand même»

Touchant souvenir du passé, voici des dessins d'écoliers de Perly-Certoux réalisés en 1953. Ils étaient destinés au maire de la commune (et grand-père de quelques-uns de ces élèves), Albert Hottelier, alors hospitalisé.

En 1945, Albert Hottelier s'était vigoureusement élevé contre la fermeture de l'école de Perly (à l'emplacement de l'actuelle mairie). Il avait marqué son courroux en démissionnant, entraînant la démission de tous les membres du Conseil municipal. Un bailli avait été nommé pour administrer notre commune alors sans autorités politiques.

L'instituteur de l'époque, Fernand Faivre, est impressionné par cette rébellion menée au nom d'une éducation de proximité. Aussi, quand en 1953, Albert Hottelier est hospitalisé, il invite tous ses



En médaillon, Louis Portier aujourd'hui, et son courrier d'enfant.

élèves (de 4P à 7P, avant Harmos) à faire des dessins et des courriers, envoyés avec trois œilletons au maire alité, avec ce slogan : « Noël sans vous mais Noël avec vous quand même ».



Ces dessins ont été conservés chez Henri, petit-fils d'Albert, et Jeanine Hottelier. Les enfants d'alors y donnent des nouvelles de la

commune, qui va bien, et de Diane, la chienne fidèle du Maire, qui « descend tristement à Certoux pour voir si vous y êtes ». Ils espèrent voir revenir le Maire pour Noël et annoncent déjà préparer des chants pour la fête de Noël.

Tous les dessins et courriers sur www.perly-certoux.ch > Vivre à Perly-Certoux > histoire-et-traditions/

brèves

3e commune la plus fleurie !

Comme chaque année, la Société genevoise d'horticulture remet ses médailles aux communes les plus fleuries. Et comme chaque année, Perly-Certoux s'y distingue ! Pour 2018, la commune s'est classée 3e dans la catégorie des communes entre 3001 et 10'000 habitants. Bravo à notre Service des Espaces verts !

Budget 2019 adopté

Le Conseil municipal a adopté le budget de fonctionnement 2019, qui prévoit un excédent de CHF 29'074.-, ainsi que le budget d'investissements 2019 qui prévoit des investissements nets pour CHF 5'782'000.-.

Répartition des dicastères

Depuis le 1er novembre 2018, le Conseil administratif est à nouveau composé de trois membres. Voici la nouvelle répartition des dicastères :

Fernand Savigny : Finances ; Aménagement, Urbanisme, Plan directeur et Mobilité ; Routes et écoulement des eaux ; Affaires sociales ; ad hoc Maison de la douane,

Christian Gorce : Bâtiments ; Environnement et développement durable ; Enfance et jeunesse

Steve Delaude : Sécurité civile ; Sports ; Culture et Loisirs – Manifestations ; Réclamations

Jeunesse

Convention pour l'utilisation d'un local par des jeunes



M. Christian Gorce, maire, a signé au nom de la commune une convention tripartite avec la Fondation pour l'animation socio-culturelle (FASc) et un groupe de jeunes pour offrir à ces derniers l'utilisation d'un Local en gestion accompagnée. L'idée de cette prestation en faveur de la jeunesse est de permettre à des habitants âgés entre 16 et 25 ans d'aller vers leur autonomie au travers de la gestion d'un projet, avec le soutien des travailleurs sociaux hors-murs de la FASc. La signature de cette convention est l'aboutissement de l'appel à projet

lancé en 2018 en collaboration avec la FASc. Le groupe de jeunes retenu a notamment exprimé le souhait de « s'investir dans la commune et mettre leurs compétences d'enregistrement et de Beat Making au profit des habitants et des enfants de Perly-Certoux souhaitant découvrir le monde de la musique ».

En échange de la mise à disposition du LGA situé au 1er étage de l'ancienne Chapelle, le groupe de jeunes s'est engagé à fournir au moins deux prestations en faveur de la commune par année.



Sécurité

Les pompiers changent de commandant



Dès le 1er janvier 2019, la Cie des sapeurs-pompiers de Perly-Certoux sera commandée par Bastien Mattana (photo). Rencontre avec un Perlyisien qui conçoit son engagement pour la collectivité comme une évidence.

Son père était sergent-major de la Compagnie, son frère aîné s'y est engagé à 18 ans, c'est presque naturellement que Bastien Mattana a incorporé également la Compagnie des Sapeurs-pompiers de Perly-Certoux à 18 ans. « Je connaissais déjà bien les hommes, je me suis engagé pour l'équipe, mais aussi pour faire quelque chose pour la commune », indique M. Mattana.

On ne devient pas commandant comme cela. « Mauro Tessari, l'actuel

commandant, a préparé sa relève en me demandant si je souhaitais prendre sa charge, et comme j'ai dit oui, j'ai suivi le cursus de formation d'officier qui m'a permis de devenir commandant », explique-t-il.

Comme plusieurs nominations ont eu lieu ces derniers mois, Bastien Mattana prendra la tête d'un état-major rajuni, dans une nouvelle caserne, avec une collaboration à consolider avec Bardonnex. De bonnes cartes pour encourager les citoyens à rejoindre l'effectif de la Compagnie!

Envie d'être sapeur-pompier volontaire ? Conditions et inscription sur www.perly-certoux.ch > Vivre à Perly-Certoux > Sécurité

brèves

Nager à Perly en hiver : possible !

Nager en hiver dans le lac, voilà qui rencontre un succès grandissant. Mais on peut aussi pratiquer son sport favori à Perly, et au chaud ! Sise dans le groupe scolaire, la piscine est ouverte au public le jeudi, de 19h à 19h45. Entrée : adulte CHF 2.- et enfant CHF 1.-. L'activité est encadrée par un surveillant.

Trois questions à...

Corinne Baudet

Présidente de Perly-sur-Scène

1. Le succès passé dont vous êtes le plus fière

Le premier prix au festival du théâtre amateur romand. Une belle victoire d'équipe. Jouer devant 300 personnes alors que notre salle compte environ 100 places était mémorable. Tout comme le car de Perly-Certousiens que nous avons fait venir pour nous soutenir.

2. Le défi futur

Continuer à offrir des spectacles de qualité pour que nos spectateurs passent une bonne soirée en notre



compagnie, en laissant leurs soucis de côté pour vivre un moment de rire, de détente et de partage.

3. Votre vision de Perly-Certoux

Une commune où la diversité des habitants et leur implication dans la vie associative génèrent une belle harmonie.

Mobilité

Un Chèque Commune de CHF 100.- remis à chaque jeune

En 2019, la commune continue d'offrir à chaque jeune âgé de 6 ans à 24 ans révolus, une subvention de CHF 100.- pour l'achat ou le renouvellement d'un abonnement annuel aux TPG.

Cette subvention est remise directement à chaque jeune sous forme d'un courrier nominatif, comprenant le Chèque Commune de CHF 100.-, valable du 1er janvier au 31 décembre 2019. Le courrier dans sa totalité (et non le chèque seul) doit être présenté au guichet des TPG pour que la subvention soit directement déduite du prix de l'abonnement. Ainsi, il n'est plus nécessaire de venir au guichet de la mairie avec la preuve d'achat pour se faire rembourser le montant de CHF 100.-.

Présentée par les TPG, la commune a adhéré rapidement à cette nouvelle procédure qui a l'avantage d'être plus directe et simplifiée, puisque c'est au guichet des TPG que la subvention est « encaissée ».

Un bémol toutefois pour les titulaires d'abonnements au travers du Swiss-pass : ils devront toujours se rendre à un guichet des TPG pour bénéficier de la subvention. Les TPG recherchent toutefois une solution informatique pour permettre de remédier à cette nécessité.

Agenda

Où rencontrer vos Autorités?

Au Conseil municipal, **les 24 janvier, 28 février et 21 mars**, salle du Conseil municipal (2e étage de la mairie). Possibilité de discuter après la séance avec vos élus.

A la conférence de Nicolas Pernot sur le Lac Baïkal, **mercredi 23 janvier en soirée** (horaire à confirmer), organisée par la Commission Culture & Loisirs à la salle du Théâtre (mairie)

Autres événements :

www.perly-certoux.ch/fr/agenda

Impressum

Editeur, rédaction et tirage :

Mairie de Perly-Certoux

www.perly-certoux.ch

Graphisme : www.baccup.ch

Prochaine parution : avril 2019

